

Au procès LuxLeaks, Raphaël Halet sort de son silence

C'est devant " Cash Investigation " que le deuxième lanceur d'alerte a découvert le sens des documents qu'il scannait toute la journée chez PwC

Chez le géant de l'audit PricewaterhouseCoopers (PwC), il n'était qu'une petite main anonyme. Un rouage que personne ne remarque, loin des auditeurs ou des associés, ces surdiplômés qui détiennent le pouvoir. De sa position, Raphaël Halet voyait pourtant passer tous les documents, y compris les plus confidentiels. Responsable du " tax process support ", il dirigeait une équipe de cinq personnes chargées de scanner des centaines et des centaines de pages. Et notamment les rescrits fiscaux, les accords secrets négociés avec le fisc luxembourgeois par PwC pour les grandes multinationales.

Vendredi 29 avril, M. Halet a témoigné pour la première fois au procès LuxLeaks, où il est jugé au côté de l'ex-auditeur Antoine -Deltour pour avoir fourni au journaliste de " Cash Investigation " Edouard Perrin – aussi inculpé – certains des documents qui ont déclenché un vaste scandale après leur publication en novembre 2014. Comme M. Deltour, il risque dix ans de prison pour " vol ". Mais lui était jusqu'ici resté discret sur ses motivations, refusant de répondre à la presse. Après avoir été identifié par PwC, il avait accepté un licenciement à l'amiable et signé un accord de confidentialité avec le cabinet, qui le menaçait sinon de réclamer 10 millions d'euros de dommages et intérêts.

" Des pratiques qui me choquent "

Rentré en 2006 chez PwC, ce -Mosellan de 40 ans a assuré devant le tribunal avoir découvert lors de la diffusion de " Cash Investigation ", en 2012, le sens des documents qu'il scannait. " *J'ai découvert des pratiques qui me choquent, qui vont à l'encontre de mes valeurs* ", a déclaré cet homme désormais au chômage. Ce premier reportage avait pu être réalisé grâce aux documents fournis par M. Deltour en 2011 ; il décide peu après de prendre lui aussi contact avec Edouard Perrin. Après plusieurs échanges et une rencontre, M. Halet accepte d'envoyer seize déclarations fiscales, complétant ainsi les centaines de rescrits déjà en possession du journaliste.

Les débats se sont longuement attardés sur la question de savoir si c'est M. Perrin qui a demandé des documents ou M. Halet qui les lui a proposés, une question cruciale pour justifier l'inculpation du journaliste pour " *complicité de violation du secret des affaires* ". Si M. Halet avait évoqué une responsabilité du journaliste devant la juge d'instruction, il est revenu sur sa déclaration à la barre vendredi. " *Je ne cherche pas à le mettre en cause, il a fait son travail. Point* ", a déclaré l'ex-secrétaire.

Psychologiquement fragile, l'homme a été soumis à une pression énorme par PwC. Après l'avoir repéré, le cabinet avait envoyé un huissier accompagné de gendarmes à son domicile en France pour inspecter son matériel informatique et fouiller sa messagerie afin de s'assurer qu'il ne disposait pas d'autres documents.

Jean-Baptiste Chastand

© Le Monde